

Doctorant : Kristelle Hughes

Titre : Etude des plantes de la cosmétopée polynésienne

Directeur de thèse : Pr Raharivelomanana Phila (UPF/EIO)

Co-Directeur : Dr Raimana HO (UPF/EIO)

Financement(s) : 50% Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 50% GREENTECH (entreprise privée)

Date de démarrage : 10/10/2017

Résumé :

La cosmétopée se définit comme l'usage traditionnel de plantes ou minéraux comme soins corporels, par une population locale (Ansel, 2016).

En Polynésie française, l'entretien capillaire et corporel fait partie intégrante des mœurs pratiques et culturelles de la population. Une première étude prospective de la cosmétopée marquisienne a révélé des préparations à base de plantes aux propriétés cosmétiques connues localement mais non-exploitées en dehors de l'archipel (Jost *et al.*, 2016).

Ainsi, les plantes et par extension, les savoirs traditionnels associés aux divers usages de plantes, deviennent une base de données intéressante pour les chercheurs en cosmétique. Puiser dans ces connaissances de manière raisonnée, raisonnable et équitable devient un atout majeur pour à la fois promouvoir des savoirs culturels parfois oubliés ou quasi-éteints et proposer aux consommateurs des produits efficaces qui répondent à leurs attentes éthiques (produits d'origine naturelle issus d'exploitations soutenables, non testés sur les animaux...)

Le travail de cette thèse s'inscrit dans la poursuite d'un projet de thèse sur la définition du concept de cosmétopée et son application au cas des ligneux de la Polynésie française (Ansel, 2016). Ici, un premier choix bibliographique de plantes présentes en Polynésie française à usage cosmétique traditionnel a révélé douze plantes : *Adenantha pavonina* L., *Aleurites moluccanus* (L.) Willd., *Bidens pilosa* L., *Calophyllum inophyllum* L., *Cordyline fruticosa* (L.) A.Chev., *Fagraea berteriana* A.Gray ex Benth., *Gardenia taitensis* DC., *Morinda citrifolia* L. and *Sigesbeckia orientalis* L., *Bacopa monnieri* (L.) Wettst., *Benincasa hispida* (Thunb.) Cogn. et *Tephrosia purpurea* var. *purpurea* (L.) Pers. Leur potentialité donne lieu à l'étude de la composition chimique des extraits et d'activités biologiques liées aux soins corporels, en vue d'une commercialisation de ces plantes en ingrédients cosmétiques anti-âge, anti-tâches et pour les soins capillaires.